

Protocole sanitaire version n°3 Novembre 2020

Nom de l'établissement :	Lycée français Théodore Monod, Nouakchott
--------------------------	---

Cette proposition de protocole a été établie lors de la tenue de: (préciser les instances et leurs dates) :	
<ul style="list-style-type: none"> • Conseil pédagogique • Conseil des maîtres 	
<ul style="list-style-type: none"> • CHSCT / CS • Conseil d'Etablissement 	26 novembre 2020 Consultation à distance

I- Etat des lieux :

Nombre total d'élèves	1130	Nombre total de personnels	107
Nombre d'élèves des classes maternelles	145	Nombre de personnels enseignants	80
nombre d'élèves de classes élémentaires	400	Nombre de personnels d'éducation	11
nombre d'élèves des classes de collège	320	Nombre de personnels techniques	9
nombre d'élèves des classes de lycée	245	Nombre de personnels administratifs	7

Nombre de bâtiments de l'établissements	25	Nombre de bureaux administratifs	9
Nombres de salles de classes	50	Nombre d'espaces cafétéria	2
Nombre de salles annexes supplémentaires	5	Nombre de vestiaires pour les personnels techniques	1
Nombre de cours de récréation	4	Nombre de plateaux sportifs dans l'établissement	1
Nombre de salles de professeurs	1	utilisation de plateaux sportifs extérieurs	0
Nombre de d'espaces sanitaires et WC adultes	8	Nombres d'espaces sanitaires et WC élèves	9

II- Mesures sanitaires

Modalité d'information des familles, des élèves et de formation des personnels
Note d'information pour les familles Note de service pour les personnels + présentation orale si besoin (non lecteurs) Présentation pour les élèves : gestes barrières et distanciation sociale...supports adaptés à chaque tranche d'âge.
Dispositifs pour préserver la distanciation lors des entrées et sorties des écoles
La situation sécuritaire implique de n'utiliser qu'un seul portail d'entrée. 1 ^{er} degré : entrée différenciée entre maternelle et élémentaire, sorties échelonnées 2 nd degré : distribution de gel hydro alcoolique à l'entrée, 1 seule personne à la fois dans le sas d'entrée. Responsabilité individuelle et collective des familles et des élèves sur la voie publique. Cf. information préalable faite à l'ensemble de la communauté éducative.
Aménagement et entretien des établissements scolaires
Formation des agents d'entretien de l'établissement et des prestataires de l'établissement au protocole de nettoyage. L'aération des locaux doit être régulière, et obligatoire pendant le ménage des salles. Une attention particulière sera portée aux surfaces de contacts fréquents : poignées de portes, interrupteurs, ordinateurs, matériel de sciences... Les tourniquets de sécurité seront nettoyés après chaque entrée et sortie collective (8h00, 13h00, 14h30, 17h30) et durant la journée, tout comme les mains courantes d'escalier.
Adaptation des règles de distanciation en milieu scolaire dans tous les espaces de l'établissement (y compris modalité de l'alternance)
<u>1er degré :</u> - Accueil des élèves en ½ classe Groupe A lundi/mercredi/vendredi Groupe B mardi/jeudi en semaine 1, Groupe A mardi/jeudi / Groupe B lundi/mercredi/vendredi en semaine 2 - Les récréations se dérouleront à des horaires décalés. Des pauses toilette sont naturellement prévues. Le lavage des mains sera obligatoire à chaque entrée en classe. <u>2nd degré :</u> - A compter du 30 novembre : - Accueil des élèves en ½ classe Groupe A lundi/mercredi/vendredi Groupe B mardi/jeudi en semaine 1, Groupe A mardi/jeudi / Groupe B lundi/mercredi/vendredi en semaine 2 <u>Pratique de l'EPS :</u>

L'équipe d'EPS travaille à proposer des activités conformes aux préconisations de distanciation notamment.

Enseignements scientifiques :

Protocole de nettoyage particulier du matériel et machines partagés par les élèves.

Matériel mis à disposition.

Stratégie visant à réduire le brassage des élèves dans l'établissement

Les élèves ont cours autant que possible dans une seule salle de classe (hors cours en salles spécialisées) Les déplacements sont minimisés.

Gel hydro alcoolique dans chacune des salles de classe.

Récréations :

1er degré :

Récréations en horaires décalés (utilisation des deux grandes cours pour cycle 2 puis cycle 3).

2nd degré :

- 1 récréation pour tous : sensibilisation distanciation physique et gestes barrières
- Présence massive des surveillants dans les espaces dévolus aux différents niveaux
- Sensibilisation des élèves sur le nombre maximum d'élèves dans les espaces WC (Affichage)

Information des parents sur leur rôle.

Surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant.

Mail par l'APELF aux parents pour rappeler qu'il faut garder l'enfant à la maison en cas de symptômes suspects tels que fièvre, toux, nez qui coule...

Prise de température avant le départ à l'école et au retour de l'école en cas de doute

Demander à ce qu'ils participent à la sensibilisation des règles de distanciation et des gestes barrières.

Demander aux familles la fourniture des masques au secondaire. Possibilité laissée aux élèves du primaire qui le souhaitent de porter un masque

Appel à la responsabilité individuelle et collective lors des rassemblements sociaux

Les réunions d'information de rentrée habituelles se tiendront à distance.

Politique de l'établissement concernant le port du masque pour les élèves, les personnels.

Demande aux familles d'acheter des masques en tissu lavables ou masques chirurgicaux

au second degré.

Fourniture de 2 masques en tissu pour tous les personnels.

Port du masque obligatoire pour tous les personnels du LFTM et les élèves du secondaire.

Des pauses pourront être organisées par les professeurs en dehors des temps de récréation pour permettre un petit temps « d'aération » à l'extérieur de la salle de classe.

Organisation du périscolaire

Pas d'activités périscolaires (APELF) et d'AS jusqu'à nouvel ordre

Gestion d'un cas suspect dans l'établissement scolaire

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l'établissement scolaire doit conduire à l'éviction immédiate de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par l'infirmière scolaire dans un espace dédié en dehors de l'infirmierie.

Création d'une salle d'attente extérieure avec des bancs (ne plus faire attendre les élèves à l'intérieur)

Sonnette pour prévenir l'infirmière

Prise de température, gel sur les mains pour tout élève qui souhaite rentrer dans l'infirmierie

Dans la salle d'attente sera installé un lit de camp (pour les cas suspects en attente de retour à la maison)

En cas de doute, appel du médecin référent de l'ambassade de France en matière de COVID:

- Dr Raymond NAJJAR **36 34 22 00**
- Le Dr Sidahmed SOUFIANE, infectiologue, **33 10 03 83** établira le lien avec les autorités mauritaniennes et conseillera l'établissement.

L'officier de sécurité du Poste sera systématiquement informé ainsi que le **Directeur régional de la santé mauritanienne**, qui analyse la situation et conseille l'établissement dans la prise de décision.

- Si un membre du personnel est testé positif, une enquête déterminera au plus vite ses contacts (élèves, personnels...) dans l'établissement.
- Si un membre du personnel est au contact d'un membre de son entourage testé positif, il s'isole préventivement avant de se faire tester pour revenir au lycée si le test est négatif.
- Si un élève est testé positif, il doit observer un strict isolement à la maison et ne peut revenir à l'école qu'après avoir été testé négativement, ou après une éviction a minima de 7 jours sans aucun symptôme. Une enquête déterminera au plus vite ses contacts (élèves, personnels...) dans l'établissement.
- Si un élève est au contact d'un membre de son entourage testé positif, il observe préventivement une éviction a minima de 7 jours et peut revenir à l'école si aucun symptôme n'est survenu pendant cette période ; sa famille peut également choisir de le faire tester afin qu'il reprenne plus rapidement les cours en cas de test négatif.

III- Mesures pédagogiques

Proposition de calendrier de reprise des cours (éventuellement distinguer par niveaux)

Reprise des cours du secondaire le 30 novembre 2020 après une semaine d'EAD

Dispositif de continuité pédagogique en faveur des élèves non présents pour cause d'alternance (éventuellement distinguer par niveaux)

L'établissement s'efforcera de maintenir un lien à distance avec les élèves qui ne pourraient pas rentrer aux dates indiquées (départ du pays, vulnérabilité particulière d'un enfant ou d'un membre de la famille...) à l'aide des moyens qui étaient déjà utilisés.

Pour les élèves présents :

- temps de retrouvailles avec les élèves (temps d'échanges)
- temps de bilan des acquis des élèves pour mieux les accompagner
- poursuite et consolidation des apprentissages

Proposition de calendrier pour la tenue des conseils de classe et conseil des maîtres

Proposition de faire les conseils de classe en présentiel en salle polyvalente (avec nettoyage juste après et aération de la salle les portes ouvertes durant tout le conseil)

Commentaires - Mesures spécifiques

Reprise en présentiel pour tous les personnels
Etude au cas par cas des situations complexes.

III- Mesures administratives

Adaptation de l'organisation du fonctionnement administratif de l'établissement

La communication par courriels et téléphone avec les familles sera privilégiée.

Il est vivement recommandé de consulter le site du lycée.

Le port du masque est obligatoire pour toute personne entrant dans l'établissement. Du gel hydro alcoolique est distribué dans le SAS (la porte d'entrée sécurisée de l'établissement).